

Chambre d'Assemblée

LE SPECTATEUR

Publié par la société de Publication Conservatrice de Montréal

ORGANE DU PARTI LIBERAL-CONSERVATEUR

N. PAGE Administrateur.

PHILION et Cie. Manufacturiers de Portes, Chassis, Fenêtres, Jalousies et Moulures... BAY ET FLORENCE, OTTAWA et Rue Principale, près de l'église Anglaise, Hull, Qué.

Mesdames et Messieurs, L'endroit ville où vous pouvez acheter à me sure marché vos MONTRES, HORLOGES et BIJOUX est chez A. PETIT, 102 RUE MAIN, HULL, QUÉ.

CHAPEAUX de toute espèce CHEZ COTE & CIE., 114 rue Rideau. JOSEPH COTE Agent d'assurance contre le feu Compagnie de 1ère classe Office 114 Rue Rideau, Ottawa

LA GOLDIE & McCULLOCH Co. L'd GALT, ONT. MANUFACTURIERS D COFFRES-FORTS. A épreuve du FEU et des VOLEURS

FORTIN et GRAVELLE MANUFACTURIERS DE C-H-A-U-X HULL, QUÉ. Cette chaux, au dire des entrepreneurs, est la meilleure qui soit fabriquée au Canada.

J. N. Fortin J. E. Gravelle DOUGLASS et FRERES Couvresseurs en Ardoises, Tuiles, Méteaux

PROPRIETES A VENDRE Une maison, y compris le terrain, situé au coin des rues du Pont et Wellington, (bon poste de commerce) et une autre maison, située au coin des rues Cuthbert et Inkerman. Conditions: Argent comptant. S'adresser à E. C. LEBLANC, 87 rue du Lac.

NOUVEAU MAGASIN Je soussignée, désire annoncer au public de Hull et des environs que j'ai ouvert au No 164 rue Principale bloc Monk, un magasin de Sous-vêtements, articles de broderies et de fantaisie pour Dames et Messieurs.

ON DEMANDE immédiatement Un homme énergique comme vendeur. Pas d'expérience nécessaire. Avantages spéciaux offerts. Ecrivez pour avoir les particularités à BROWN, BROTHERS Co. Toronto. Capital payé \$100,000.

LEGISLATURE PROVINCIALE ASSEMBLEE LEGISLATIVE Québec, 7.

A 3.30 l'Orateur prend place au fauteuil. Un grand nombre de pétitions est présenté devant la chambre. En réponse à M. Gladu M. Taillon déclare que le gouvernement n'a pas encore décidé s'il doit faire adopter à cette session une loi du genre de celle passée à la dernière session pour venir en aide aux personnes qui ont négligé de faire enregistrer dans les délais prescrits par la loi des actes sujets à la taxe sur les mutations d'immeubles.

Le bill pour révoquer la taxe d'affaires et les taxes sur certaines personnes subit sa deuxième lecture sans discussion, plusieurs autres bills subissent également leur deuxième lecture.

Le budget supplémentaire des dépenses de la province de Québec pour l'exercice financier finissant le 30 juin 1896, a été mis devant la chambre. Il est comme suit:

Administration de la justice, etc. Inspection des bureaux publics, montant requis pour défrayer les dépenses occasionnées par les inspections spéciales faites dans l'intérêt du service public \$2,000, agriculture, immigration et colonisation. Ecoles d'agriculture \$4,000.

Conférences sur l'agriculture \$2000. Chemins de colonisation \$35,000. Exposition de Sherbrooke, \$2,500.

Travaux et édifices publics, construction d'une voûte de sûreté dans le palais de justice de Montréal \$9,900.

Services divers. Arpentages, département des terres de la couronne, \$15,000.

Frais judiciaires spéciaux Gare de Bradford, département des terres de la couronne, \$739 11.

"Mémoires du chevalier de Lévis." Balance de frais d'impression \$1,200.

"Lareau, Histoire du droit Canadien" 99 exemplaires \$198.

Aide à l'érection du monument de Maisonneuve à Montréal O. E., No 266 du 29 juin 1895, \$1200.

Institut Impérial de Londres part de la province de Québec pour l'entretien d'icelui, \$1,086.

Aide aux pauvres habitants de la pointe aux Esquimaux, Rivière au Tonnerre et pointe aux Anglais sur la côte nord du St-Laurent, coût de provisions envoyées à cet endroit dans ce but \$1,607.82

Aide aux pauvres habitants de Mont Louis sur la côte sud du Saint-Laurent, coût de provisions envoyées à cet endroit dans ce but. \$308.30.

L'honorable M. Marchand reprend la discussion sur l'adresse Il se plaint du caractère anodin du discours du trône. Il s'efforce d'être ironique, sarcastique et même méchant en discutant la politique agricole et financière du gouvernement et les remaniements ministériels mais il réussit si peu que ses propres partisans sont au désespoir. Il termine en proposant la résolution suivante:

Après avoir entendu les explications données par l'honorable premier ministre sur les changements ministériels survenus depuis la dernière session, cette Chambre est d'opinion que le cabinet n'a pas été reconstitué de manière à représenter efficacement les différentes sections de cette province, satisfaire les divers éléments de population qui l'habitent et à assurer par leur entente cordiale à la prospérité commune.

L'honorable M. Taillon répond une

heure durant par un discours pétillant d'esprit remarquable de dignité et de sincérité.

DISCOURS DU PREMIER MINISTRE

L'honorable M. Taillon s'est levé au milieu des applaudissements frénétiques des conservateurs. Il a d'abord remercié ces amis de l'applaudir même avant qu'il ait tué la motion du chef de l'opposition.

Après avoir entendu le discours de M. Marchand, M. Taillon ne peut guère comprendre pourquoi celui-ci a jamais cru nécessaire de le faire. Ce discours a cependant paru nécessaire les membres de l'opposition ils sont donc satisfaits de leur chef, c'est là l'important.

C'est l'habitude pour l'opposition de déclarer que le discours du trône n'en dit pas assez, qu'il est trop maigre. L'orateur comprend cela de la part de gens qui depuis cinq longues années n'ont pas encore pu prendre l'habitude de jeuner. (Applaudissements).

Le chef de l'opposition a paru surpris de ne pas trouver, dans le discours du trône, de détails sur les finances. Veut-il donc que ce discours soit une première édition des comptes publics? C'est l'habitude depuis quelques années d'adopter le discours du trône sans voter, et il ne faut donc pas que ce discours ressemble à une provocation pour l'opposition si l'on veut qu'il en soit encore ainsi.

Le chef de l'opposition a essayé de jeter le ridicule sur la politique agricole du gouvernement et particulièrement sur le ministère de l'agriculture. Il trouve très-drôle la fabrication du beurre en hiver et il a trouvé le moyen de faire rire ses partisans en leur parlant d'équilibre entre la production du beurre et celle du fromage M. Taillon comprend facilement que des hommes qui se sont faits un jeu de détruire l'équilibre de nos finances considèrent comme au-dessous d'eux de s'occuper de beurre et de fromage. Et cependant ces industries ne cessent d'attirer la plus sérieuse attention du gouvernement et les financiers les plus marquants de la province ne dédaignent pas de s'y intéresser.

Ceux-ci, dans leur grande réunion de Québec, ont déclaré que la province de Québec avait traversé mieux que les provinces sœurs la dernière crise, grâce à l'industrie laitière. Ici l'esprit de parti domine tout et on ne trouverait pas un homme dans l'opposition qui rendrait justice au gouvernement comme le faisait ce grand banquier américain qui, dernièrement, quoique républicain, disait que M. Cleveland avait sauvé son pays par sa politique financière.

Il est vraiment décourageant de voir de que l'esprit est animée l'opposition, elle ne peut que critiquer toujours et quand même sans jamais vouloir se rendre à l'évidence. Le ministre traite au long la question agricole, il félicite l'honorable M. Beaubien de son dévouement aux cultivateurs. M. Marchand prétend que l'administration Mercier a dépensé plus que nous pour la classe agricole. Il s'agit peu de savoir qu'il a dépensé le plus mais qui a fait le mieux et les résultats sont là pour prouver que la comparaison est toute à l'avantage du gouvernement actuel.

A la grande surprise de la Chambre, M. Cook se leva aussitôt que M. Deschêne eut terminé son discours, et déclara qu'il croyait devoir profiter de l'occasion pour expliquer sa conduite à l'égard du gouvernement. Dans un court mais vigoureux discours, M. Cook explique que s'il occupe maintenant un siège à la gauche de la Chambre, la faute en est toute à l'honorable M. Taillon.

Les remerciements ministériels qu'il a faits ne sont pas satisfaisants. Justice n'a pas été rendue à la minorité anglaise protestante. Le fait qu'un des leurs a été choisi comme ministre sans portefeuille dans le cabinet. Taillon n'est pas suffisant pour satisfaire la minorité protestante par con-

séquent c'est mon devoir continue M. Cook de voter pour l'amendement du chef de l'opposition.

M. Ha'll, l'ex-trésorier, parle dans les mêmes termes et déclare aussi qu'il enregistrera son vote en faveur de l'amendement du chef de l'opposition.

MM. Creig et Simpson disent quelques mots d'explications à la Chambre, déclarant qu'ils voteront contre l'amendement du chef de l'opposition parce qu'ils ont toujours eu et ont encore confiance dans l'administration du gouvernement Taillon.

M. le Dr Guérin, le nouveau député de Montréal Centre fait son maiden discours en chambre. Son discours a été applaudi à outrance par l'opposition. Cependant en une occasion l'honorable premier ministre ayant mis l'orateur en demeure de prouver ses avancées relativement à une conversation attribuée à l'honorable M. Taillon au sujet de la nomination du Dr Brennan en remplacement du Dr Hart du collège des médecins de Montréal, l'orateur a été pris de court et est resté coi.

L'honorable M. Hachett prononça ensuite un superbe discours dans lequel il a expliqué avec la fermeté d'un homme d'état les détails des remaniements ministériels.

Son discours a été écouté avec admiration par ses amis et même ses adversaires politiques. La clarté que son discours a jeté sur le but de l'amendement du chef de l'opposition était plus que satisfaisant et n'ont mentalement refusé d'admettre ces explications que les membres libéraux de la Chambre et les deux brebis égarées Hall et Cook. Les Irlandais catholiques des Cantons de l'Est ont raison d'être fiers du digne représentant de leurs droits dans le cabinet provincial.

Sociétés de secours mutuels

Ces sociétés sont nombreuses dans notre pays. Elles se répandent de plus en plus, grâce à la propagande énergique d'hommes dévoués.

Ces sociétés se en nombre considérable en Belgique, et il n'est peut-être pas sans intérêt de dire quelques mots des sociétés qui existent en France. Le gouvernement français vient de publier un travail très complet et très documenté sur la vie de ces sociétés, leur importance, leurs ressources et leurs dépenses pour 1892. En rapprochant ce travail des rapports publiés antérieurement, on peut dresser des statistiques très complètes et très instructives.

A la fin de 1891, on comptait 9,414 sociétés de secours mutuels en France avec 1,472,285 membres; à la fin de 1892, on en trouvait 9,662 avec 1,503,397 sociétaires. En douze mois, la 31,000 nouveaux adeptes. Ce résultat est à coup sûr encourageant. Il démontre qu'avec une propagande plus active, il ne serait pas impossible de faire mieux pénétrer dans les masses, la conviction que ces sociétés sont indispensables. Leur développement témoigne en outre, que les ouvriers ont mieux la notion de leurs véritables intérêts et la conscience de ce qu'ils peuvent pour atténuer les rigueurs du sort.

Les Sociétés françaises se divisent en deux groupes, celui des Sociétés reconnues ou approuvées de beaucoup le plus important car il groupe 952,490 membres participants et 194,859 membres honoraires, celui des Sociétés simplement autorisées qui a 330,531 membres actifs et 25,517 membres honoraires. On voit par ces chiffres que les premiers inspirent plus de confiance à la fois aux ouvriers et aux personnes généreuses. Elle réunissent 3 ouvriers sur 4 et presque 8 membres honoraires sur 9.

Le nombre moyen des jours de maladie par membre participant diffère assez notablement suivant que l'on

considère l'un ou l'autre groupe. En 1892, dans le groupe des Sociétés reconnues, on note 5, 15 journées de maladies par membre actif; dans l'autre groupe, 5,93. Cette différence n'est pas accidentelle; elle se répète d'année en année. Nous l'avons observée dans les dix exercices précédents.

Cette variation ne peut évidemment être la suite des professions exercées par les membres. Le hasard ne saurait avoir réuni, dans le groupe de moins nombreux, précisément les ouvriers dont le métier les expose davantage à la maladie. Il est difficile de croire à du gaspillage, en présence de sociétés réputées pour leur esprit d'ordre et d'économie. Il est plus naturel de penser que les sociétés simplement autorisées, étant plus libres dans leurs mouvements, se montrent plus larges dans l'allocation des secours.

Toutes, d'ailleurs, accordent plus facilement les secours. Cela résulte du nombre croissant, d'exercice en exercice des jours de maladie. Cette augmentation est normale; elle se ralentit à peine pendant l'un ou l'autre exercice. Nous devons écarter, nous le répétons, toute pensée de gaspillage parce que cette facilité plus grande dans les secours se traduit dans une majoration des cotisations. Les largesses inconsidérées ne pourraient manquer d'être promptement réprimées.

Les recettes et les dépenses finissent par s'équilibrer partout. Mais il a fallu créer de nouvelles ressources. En 1887, les recettes par membre actif des Sociétés reconnues atteignaient quatre piastres et demie par membre actif; en 1892, elles arrivent à quatre piastres et soixante deux cents. Les recettes des autres sociétés ont passé de cinq piastres et cinquante cinq cents en 1887, et cinq piastres et soixante quinze cents en 1892, par sociétaire. Ces derniers imposent à leur membres une cotisation qui dépasse en moyenne de deux francs celle des Sociétés reconnues.

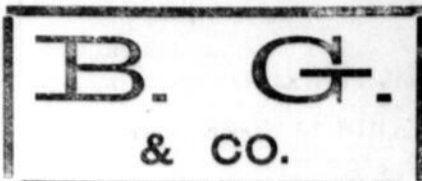
Les membres des Sociétés autorisées retrouvent et au delà cette petite dépense supplémentaire; ils recevaient en 1887, trois piastres et quatre vingt cents par tête, en 1892, quatre piastres et quarante cents, pendant que les membres des Sociétés reconnues touchaient respectivement trois piastres et trente cinq cents et trois piastres et quatre vingt cinq cents.

Cet avantage pouvait être alloué aux premières parce que leurs membres honoraires leur rapportaient davantage qu'aux Sociétés reconnues. Celles-ci ont plus de membres honoraires mais ils donnent moins. Il faut supposer que les Sociétés approuvées ont été principalement constituées par des patrons désireux de venir en aide à leurs ouvriers, s'intéressant à une œuvre qui est née de leur pensée, la suivant dans ses développements et l'aidant généreusement dans les moments difficiles.

Il importe de remarquer en outre que ces Sociétés sont largement soutenues par leurs bienfaiteurs. Les Sociétés reconnues pas plus que les autres ne sauraient résister en France, avec le taux actuel des cotisations sans les subsides des patrons et les dons. Les recettes fournies par les sociétaires sont de beaucoup inférieures aux dépenses qu'ils nécessitent.

Le déficit varie suivant les Sociétés de une piastre et quatre cents par membre actif à une piastre et soixante cinq cents. Cependant, toutes les Sociétés ont clôturé l'exercice 1892 avec un bon qui atteint pour l'ensemble des groupes mutualistes près de quatre millions de francs. La morale de ces données se déduit aisément.

Les Associations mutualistes de France ne pourraient subsister et accomplir leur mission, sans le concours bienfaisant des industriels et d'autres personnes généreuses. L'appui financier qui leur est donné représente le sixième environ des recettes annuelles. Il se chiffre par 5 millions près sur un total de trente. L'importance de ces (Suite sur la quatrième page)



Bryson, Graham, & Cie.

LE GRAND MAGASIN DES DEPARTEMENTS POUR CETTE SEMAINE SPECIALEMENT.

Robes de nuit en flanellette Pour dames et enfants à 25 cts seulement.

Nous voulons parler de nos corps tout laine pour dames à 25 cts. Ne vous trompez pas en achetant du coton.

CALEÇONS SANS PAREILS Chaud et durable, seulement 25 cts.

CORSETS DE DAMES CORSETS DE DEMOISELLES HABITS D'ENFANTS

Dans ces marchandises, nous vendons ce qu'il y a de mieux fait, et au plus bas prix.

Bas de laine pour dame. Bas de Cashmere pour dames. Bas de Laine pour demoiselles. Bas de Cashmere pour demoiselles. Manteaux et collerettes pour dames. NOUVEAUX JERSEYS

BRYSON, - GRAHAM & CIE.

144, 146, 148, 150, 152 et 154 rue Sparks

THÉS et CAFÉS, 33 rue O'Connell MÉDECINES, 35 rue O'Connell

Le magasin à département Nous vendons de tout

Hôtel Jacques Cartier Situé dans l'endroit le plus central. Hôtel dans la ville pour les hommes d'affaires. Hôtel de première classe sous tous les rapports. Thomas E. Shallow, propriétaire, 25 Place Jacques Cartier, Montréal.

RUPTURES GUERIES

PAR LA DR. SOUQUET HERNIA CURE CO Bureau Principal - Ottawa

Nouveau traitement. Presque sans douleur. Pas de perte de temps. Guéris son certaine ou pas de paiement. Rupture guérie et le bouclage mis de côté. Ecrivez et demandez des circulaires R. W. HILLYARD, G. J. MILLER, Président. Secrétaire 188 Sparks. 68 O'Connell OTTAWA

MADAME ED. WATERS

Désire informer les dames et demoiselles de Hull et des environs qu'elle donnera à l'avenir des leçons de

Peintures, Broderies, Articles de fantaisies, etc., etc.

à sa résidence, rue Principale, en face du bureau de Poste, en haut de l'imprimerie du Dispatch.

6 leçons pour \$1. Mme Ed. WATERS.

Aux Retardataires!

Nous ne vivons pas de l'air du temps, acquittez-vous donc de ce que vous nous devez. Pour rencontrer nos paiements il nous faut nécessairement compter sur ce qui nous est dû, sans quoi, que ferions-nous nous vous le demandons? Vraiment la mauvaise volonté de quelques-uns est déplorable.

"LE SPECTATEUR"
JOURNAL BI-HEBDOMADAIRE

Publié par la Société de publications Conservatrices
de Montréal

ABONNEMENT

En et Ottawa : Un an \$2 00
En et Ottawa : Six mois 1 00
Montréal et Québec : Un an 1 00
Montréal et Québec : Six mois 1 00

ANNONCES Meure Nonpareil

Première insertion 10 cts la ligne
Insertions subséquentes 5 cts la ligne
Une fois par semaine 3 cts la ligne

NAP. PAGE,

Administrateur.

Bureaux et atelier No 154 rue Principale Hull, Qué

MARDI 12 NOVEMBRE 1895

ACTUALITES

Il y a eu à Montréal, l'an dernier, 10,714 naissances, 2,188 mariages et 6,594 décès.

Il y a dans la cité de Chicago une population de cinq ou six cent mille catholiques, dont la grosse majorité suivent les exercices de leur culte, tandis que du million de protestants qui s'y trouvent il y en a probablement pas un quart qui vont au temple.

Le *Triptuvien*, des Trois-Rivières, est entré dans sa huitième année de publication. Le *Triptuvien* est un journal catholique aux principes solides et aux convictions fortes.

Nos meilleurs souhaits de succès pour l'avenir.

Les différents comités parlementaires sont organisés et se composent, en général, des mêmes membres qu'à la session précédente.

M. Beauchamp, député des Deux-Montagnes, a été réélu président de l'important comité de l'agriculture et de la colonisation.

Le rapport du bibliothécaire de la chambre a été soumis. Il accuse une augmentation considérable dans le nombre des livres notamment des volumes de jurisprudence et de législation belge. Il y a maintenant \$48,000 de volumes. Depuis le commencement de la session de 1894, le bibliothécaire a acheté 1,217 volumes et 631 pamphlets.

Il y a eu 53 faillites au Canada durant le cours de la semaine dernière, contre 38 la semaine précédente et 50 la semaine correspondante de l'an dernier. Ontario tient la tête sur la liste avec 27 pour son compte dont deux dépassent \$3,000 et 22 dont le crédit était faible ou nulle. Québec en a dix-huit ou dix de plus que la semaine précédente. La Nouvelle-Ecosse en a eu trois, le Nouveau-Brunswick et la Manitoba deux chacune. On n'en a pas à signaler pour l'île du Prince-Edouard et la Colombie Anglaise.

M. Tellier, député conservateur de Joliette à la Législature de Québec, a donné avis d'un bill qui pourvoit à ce que dans les actions pour libelle, le demandeur comme le défendeur soit passible d'emprisonnement pour non paiement des frais auxquels il peut être condamné.

Il est à souhaiter que ce projet deviendra loi et contribuera à mettre un peu la presse de bonne foi à l'abri des vexations des avocats du procureur.

Le "coup de l'action en libelle" devient trop vulgaire, aujourd'hui et trop banal, comme exploitation, pour qu'on ne réagisse point sérieusement afin d'en faire disparaître au plus tôt l'odieuse mode.

Grondin re "Le Spectateur"

Il est absolument faux que M. Grondin ait pris une action en diffamation contre LE SPECTATEUR, comme on se plaît à l'annoncer.

Il est vrai, qu'il est bruit, que M. l'avocat Brooke serait chargé de préparer cette action, ce qui paraît surprenant, car M. Roche et Champagne ne sont-ils pas les avocats désignés de M. Grondin, eux qui l'ont placé là où il est maintenant.

Nous en concluons donc que M. Grondin n'a eu que des velléités de poursuite et d'ailleurs un avocat sensé et ayant quelque connaissance de droit ne s'aventurerait pas à instituer pareille action.

Le Député-Protonotaire

"LE SPECTATEUR"

Le *Citizen* de lundi annonce comme nouvelle que M. Grondin, de Hull, veut traduire LE SPECTATEUR devant les tribunaux pour racheter son honnabilité outragée.

Que M. Grondin en prenne son parti, vendredi, nous lui servirons un hors d'œuvre assaisonné de faits qui probablement lui seront d'une digestion tout à fait difficile.

M. Grondin n'a pas rempli les ordres du Procureur-Général lors, du dernier terme criminel; De prime abord, il l'a probablement fait par inadvertance, possible, mais une fois les ordres reçus du Procureur-Général et de l'Honorable Juge qui présidait le tribunal il n'avait plus raison de ne pas payer en entier les témoins et les jurés.

Un nombre considérable de ces messieurs, pour ne pas dire tous, sont retournés à leur domicile en maugréant contre le gouvernement, et se promettant une bonne revanche dans les prochaines élections, et LE SPECTATEUR est-il blâmable de dénoncer la conduite de ce potentat? Qu'il la prenne son action, nous nous moquons de ses menaces; jamais M. Grondin ne pourra nous empêcher de critiquer sa conduite du moment qu'il ne respectera pas les ordres de ses supérieurs.

Dans ses écrits précédents, LE SPECTATEUR n'a jamais eu l'intention d'attaquer le caractère ni la conduite privée de M. Grondin dont nous reconnaissons toute l'honnabilité.

Mais comme officier public, nous avons le droit et le devoir de critiquer ses actes, et si M. Grondin eût écouté et suivi les conseils qui lui ont été amicalement donnés, LE SPECTATEUR n'aurait rien eu à critiquer et il nous aurait été beaucoup plus agréable de lui donner un certificat d'entière compétence ce que, toutefois, beaucoup d'avocats pratiquants de notre district lui refusent.

LE PONT

La corporation de la cité de Hull et du village de la Pointe Gatineau, sont en pourparlers au sujet du paiement des fameux extras ordonnés illégalement par certains conseillers et échelons des deux municipalités.

Deux avocats, MM. Talbot et McDougall ont donné leurs consultations, à ce qu'on nous informe, déclarant que le village de la Pointe Gatineau pouvait bien faire un présent de \$1800 à la cité de Hull, si tel était le bon plaisir des riches habitants de la Pointe, mais qu'ils n'y étaient aucunement obligés.

Cela va de soi, donne des étrennes qui veut.

Dans le cas présent, les sieurs conseillers et échelons qui sont personnellement responsables, nous disent les avocats, du paiement de ses ouvrages qu'ils ont ordonnés et qui n'étaient pas compris ou prévus par les plans et le contrat, trouvent plus avantageux de faire payer le gros public.

En fin de compte, ce n'est que justice puisqu'à chaque élection municipale, ce même gros public s'éventue à élire des incapables—voir même quelques fois des hommes tarés.

Dans cette affaire du Pont de la Gatineau, on assure que les bons sont particulièrement sucrés. Mais n'en aura pas qui voudra.

Les échelons et les conseillers, une couple d'avocats seraient les seuls appelés à la fête.

Nous ne sommes pas avocat, mais le sens commun, le simple bon sens ne veut-il pas que la municipalité de la Pointe Gatineau ne soit pas tenue de payer un sou de plus que les \$5000, qu'elle a déjà payés, puisque cette municipalité n'est pas propriétaire du pont qui appartient à la cité de Hull, et que la municipalité de la Pointe souscrit \$5000 pour aider à la construction du pont et pour y avoir un droit de passage gratuit pour ses habitants.

Où vont aller ces \$1800?—L'Honorable Procureur général sera-t-il encore appelé à intervenir dans nos affaires municipales?—

En attendant on voyage de la Pointe à Hull, ça coûte meilleur marché que de voyager de Hull à Québec.—

PREMIERE ATTAQUE

VIGOREUSEMENT REPOUSSÉE

LA POLITIQUE MINISTERIELLE

Brillamment et éloquentement exposée

PAR L'HON. M. TAILLON

LA CONDUITE DE M. COOK

Exposé par l'Honorable M. Hackett

Eloquent Discours du Président du Conseil

QUÉBEC, 7. Nov. 1895.

L'Orateur prend le fauteuil à 3.45 hrs.

L'hon. M. FLYNN propose un projet de loi amendant la loi 58 Victoria, chap. 45, concernant la tenure des terres aux îles de la Madeleine.

M. LEMIEUX.—Loi amendant la loi des chemins de fer relativement au paiement des employés des compagnies de chemins de fer, dans le but de donner aux employés un privilège sur le produit de la vente des chemins de fer, pour les arrérages de gage qui peuvent leur être dus. C'est le même projet de loi qui a été adopté l'année dernière et qui n'est pas devenu loi parce que j'étais absent.

M. DESJARDINS propose de nouveau son projet de loi pour diminuer l'indemnité des députés à \$500 au lieu de \$800.

INTERPELLATION

M. Déchéne.—M. J. O. Martineau, employé au département des Terres, a-t-il reçu mission spéciale quelconque depuis le 1er juillet dernier?

Si oui, quelle est cette mission? Quand l'a-t-il reçu?

Reçoit-il pour cette fin un salaire en sus de son salaire régulier?

Si oui, quel est ce salaire? Réponse par l'honorable M. Flynn.

M. Martineau, employé du Département des Terres a été chargé d'inspecter les agences des Terres et des Bois de Bonaventure Ouest, Bonaventure Est, Gaspé Est et Gaspé Centre, de s'enquérir et de faire rapport sur certaines matières conformément aux instructions qui lui ont été données et qui portent la date de 15 octobre dernier.

Aucun salaire ou rémunération additionnelle n'a été fixée, jusqu'à présent.

Gladu.—Le gouvernement a-t-il fixé le prix à payer aux percepteurs de revenus pour la perception des taxes directes imposées par les Statuts de 1892?

Si oui, quel est ce prix ou commission?

L'hon. M. Taillon.—Sous considération.

M. Lemieux.—1. Le gouvernement a-t-il reçu quelque montant d'argent dans le comté de Gaspé, comme contribution à la garde et l'entretien des aliénés en 1893, 1894 et 1895?

2. Si oui, quels sont ces montants?

3. Est-il dû quelque montant pour le comté de Gaspé pour les fins susdites et lequel?

L'hon. M. PELLETER.—1o Oui; 2o comté de Gaspé No 1 pour l'année 1893 \$10,78; Comté de Gaspé No. 1894, \$20.27, pas encore payé, No 3, 1894, \$5.84, payée 30 la municipalité du comté de Gaspé No 1 seule doit une balance de \$20.27 les frais d'entretien des aliénés aux asiles pour l'année 1895, ne seront dus que le 1er mai 1896.

AVIS DE MOTIONS

Lemieux.—Ordre de la Chambre.—Contrat relatif à la construction d'un pont en fer sur la rivière Grand Caspédiac.

L'hon. M. Nantel dit qu'il n'existe aucun contrat entre le gouvernement et la compagnie. Le pont en question a été construit en 1892, et les paiements ont été faits en vertu de la loi 54 Victoria chap. 88 section 8.

M. LEMIEUX.—Je veux parler du contrat passé avec la municipalité de Maria.

L'hon. M. Nantel.—Il n'y a rien de cela au département.

L'honorable M. Marchand.—Adresse.—Documents relatifs aux arrange-

ments pris par le gouvernement avec la Cie du Pacifique Canadien à l'égard des sept millions de piastres dues par la dite compagnie au gouvernement.

L'honorable M. Marchand.—Ordre de la chambre.—Etat des recettes et des dépenses de la province de Québec depuis le 30 juin jusqu'au 30 octobre 1895 inclusivement.

L'honorable M. Marchand.—Ordre de la chambre.—Etat relatif de la dernière vente publique des limites à bois dans cette Province.

L'honorable M. Marchand.—Ordre de la chambre.—Rapport indiquant les noms des officiers public qui ont reçu en sus de leur salaire régulier des indemnités spéciales.

ORDRES DU GOUVERNEMENT

L'hon. M. Taillon propose la seconde lecture du projet de loi rappelant certaines taxes et licences.

Ce projet de loi a pour but de rappeler les taxes sur le commerce et sur certaines personnes. L'abrogation ne comptera que pour la prochaine année fiscale. Ces impôts viennent dus le 1er octobre, et ils sont à peu près tous perçus, à l'heure qu'il est.

L'hon. M. MARCHAND dit qu'ayant toujours été contre ces impôts, il n'a aucune objection à cette loi.

L'hon. M. TAILLON propose la seconde lecture du projet de loi sur les corporations et les compagnies commerciales.

Cette loi est une refonte de la loi de 1882 sur les corporations commerciales, qui a pour but de rendre la loi aussi complète que possible, afin que toutes les compagnies paient également.

L'un des paragraphes donne droit au Lt-gouverneur en conseil de modifier, remplacer ou abroger tous règlements qu'il croit nécessaires pour la mise à exécution des dispositions de cette loi.

L'hon. M. HALL demande des explications sur ce paragraphe.

Le premier ministre répond que c'est afin d'atteindre les compagnies qui, n'ayant pas leur principal bureau d'affaires ici, paient une taxe moins élevée ce qui peut être une concurrence désavantageuse pour les compagnies provinciales et en même temps permettre des remises aux compagnies qui pourraient y avoir droit, afin de ne pas empêcher l'entrée du capital dans la province.

L'hon. M. HALL dit qu'il n'a aucune objection à la politique générale du gouvernement sur ce sujet et que l'on pourrait même étendre ce pouvoir pour le cas dont le bureau principal est ici, mais qui ne font pas ou presque pas affaires dans la province.

L'hon. M. TAILLON répond qu'il n'a pas osé aller jusque là; mais, si c'est le désir de la Chambre, il n'y a pas d'objection. Dans tous les cas, cela peut se discuter plus facilement en comité général.

LE BUDGET SUPPLÉMENTAIRE.

Il est reçu un message du Lt-gouverneur transmettant aux chambres le budget supplémentaire pour 1896, qui est référé au comité des subsides. En voici le contenu:

Inspection des Bureaux publics, requis pour défrayer les dépenses occasionnées par les inspections spéciales, faites dans l'intérêt du service public.....	\$ 2 000 00
Ecoles d'agriculture.....	4 000 00
Conférence sur l'Agriculture.....	2 000 00
Chemins de colonisation.....	35 000 00
Exposition de Sherbrooke.....	2 500 00
Construction d'une vote de sûreté dans le palais de justice de Montréal.....	9 900 00
Arpentages, Département des Terres de la Couronne.....	15 000 00
Frais judiciaires spéciaux re Gore de Barford, Département des Terres de la Couronne "Mémoires du chevalier de Lévis," balance de frais d'impression....	1 200 00
"Lareau, Histoire du Droit Canadien, 99 exemplaires.....	198 00
Aide à l'érection du monument de Maisonnette à Montréal.—O. E. No. 265 du 29 juin 1895.....	1 500 00
Institut impérial de Londres, part de la Province de Québec pour l'entretien d'icelui....	1 080 00
Aide aux pauvres habitants de la Pointe-	

aux-Esquimaux, Rivière au Tonnerre et Pointe-aux-Anglais, sur la côte nord du St-Laurent: coût de provisions envoyées à cet endroit d'un ce but..... 1 607 82

Aide aux pauvres habitants de Monts Louis sur la côte sud du St-Laurent: coût de provisions envoyées à cet endroit dans ce but... 308 30

Total..... \$ 77 033 23

Législature de Québec

Assemblée Législative

Québec, 8.

L'Orateur prend son siège à 3.30.

Il y a à peine une vingtaine de députés dans la Chambre. Après les affaires de procédure ordinaire, les bills suivants sont proposés et adoptés en première lecture.

Loi amendant la loi concernant les corporations de villes.—M. Spencer.

Loi concernant l'usage du tabac par les mineurs.—M. Cooke.

Loi amendant la loi relative à l'entretien des prisonniers.—L'honorable M. Casgrain.

Loi modifiant la loi relative aux régistrateurs et à l'organisation des bureaux d'enregistrement.—L'honorable M. Casgrain.

Loi modifiant la loi concernant les jurés et les jurys.—L'honorable M. Casgrain.

Loi concernant la clôture des inventaires en justice.—L'honorable M. Casgrain.

La Chambre se forme alors en comité sur le bill du gouvernement pour abréger la loi des taxes sur l'industrie et le commerce et sur certaines personnes, et l'adopte.

Un certain nombre d'articles du bill amendant la loi sur les corporations commerciales sont adoptés.

La production de divers documents est ordonnée, puis les bills suivants sont adoptés en seconde lecture.

Loi validant un acte de vente par Sa Grandeur Mgr Edouard Charles Fabre, archevêque de Montréal, et M. Calixte Ouimet, à M. Philibert Tétreault.—M. Marion.

Loi déclarant Louis Georges Lecomte, membre du collège des médecins et chirurgiens de la province de Québec.—M. Cartier.

Loi amendant la charte de la compagnie du chemin de fer "Québec Central."—M. Panneton.

A 4.30 la Chambre s'ajourne.

JACQUES-CARTIER

Sir Adolphe et M. Ouimet à St-Laurent

M. Descaries, M. P. P., sera le candidat conservateur

Le candidat conservateur dans le comté de Jacques-Cartier est enfin choisi. Ce sera M. Descaries, le député du comté à la législature provinciale.

Afin de faire taire certaines ambitions et de rétablir l'harmonie dans les rangs, M. Descaries a consenti à abandonner son mandat à la législature pour se présenter contre M. Napoléon Charbonneau, La factiou de St-Laurent qui voulait à tout prix que M. Ludger Cousineau fut candidat, a été pacifiée, hier, par Sir Adolphe Caron et l'hon. J. A. Ouimet, qui sont allés ensemble à St-Laurent hier après midi en équipage à deux chevaux. Les deux ministres ont offert à M. Cousineau, à M. Gohier, maire de la paroisse, et à leurs amis, d'accepter la candidature de M. Descaries, à la condition que M. Cousineau soit candidat à la place de celui-ci pour la législature locale. L'arrangement proposé a été accepté et tout est rentré dans l'ordre.

La campagne va commencer incessamment pour le candidat conservateur.

D'autre part, les libéraux ont pris les devants et ont organisé une immense assemblée pour jeudi prochain, le 14 dans la salle du collège St Laurent. Un train spécial partira à 7 heures du soir de la gare Bonaventure, pour se rendre à St Laurent et reviendra à Montréal après l'assemblée. Les orateurs de la circonstance seront l'hon. Wilfrid Laurier, l'hon. sénateur Pantaëon Pelletier, de Québec, MM. Tarte, Legris, Brodeur, Beausoleil et autres.

Nouvelles Religieuses

Une lettre confidentielle, reçue le 28 octobre dernier par Mgr Satolli, à Washington, lui annonce sa nomination au cardinalat. La barrette lui sera remise par S. E. le cardinal Gibbons. Mgr Satolli restera à Washington en qualité de délégué pontifical.

De véritables scènes de sauvagerie ont eu lieu en Turquie. Le fanatisme des musulmans et leur haine contre les chrétiens se sont donnés libre carrière. On a massacré des Arméniens dans les prisons même. La situation est des plus graves. Il faut espérer que les représentations faites par les ambassadeurs et les mesures qu'elles imposent empêcheront le retour de semblables malheurs.

On construit à Ludwigburg (Allemagne) un orgue transportable, énorme, monté sur trois roues, et destiné à la Basilique de St-Pierre de Rome; il aura vingt huit registres, et malgré son poids de 7,500 kilos, il pourra être placé par un seul homme d'un point à un autre de la basilique, qui, on le sait, ne possède pas encore de grandes orgues.

L'historique église St-Pierre, de la colonie française établie dans le canton de Tilbury-Est Ontario, a été détruite par les flammes. Cette église a été construite vers 1802. Les pertes s'élevaient à environ \$5,000.

Le catholicisme fait des progrès au Danemark. En 1860, il n'y avait pas plus de 800 catholiques avec 5 prêtres et 2 églises dans tout le royaume; aujourd'hui, leur nombre s'élève à 6,000; jouit l'heure, et les écoles catholiques sont fréquentées par plus de 1000 enfants; le nombre des églises et des chapelles s'est élevé à 18, et l'on commença sous peu la construction de deux nouvelles églises.

Les prêtres sont maintenant au nombre de 30 dont 15 jésuites, et dans les couvents il y a 170 religieuses qui s'occupent de l'enseignement ou des soins à donner aux malades.

On calcule qu'en moyenne 200 protestants danois se convertissent annuellement à l'Eglise catholique.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
District d'Ottawa

COUR SUPÉRIEURE

Le huitième jour de novembre mil huit cent quatre-vingt quinze.

Présent: L'HON. H. G. MALHOT, J.C.S.

No. 577. in re

JOSEPH OCTAVE VILLENEUVE et EUGÈNE W. VILLENEUVE, tous deux marchands des cité et district de Montréal, et y faisant affaires en sociétés sous la raison de J. O. VILLENEUVE & CIE.

Créanciers-Demandeurs.

vs.

JOSEPH BEAULIEU, marchand de l'Annunciation, dans le district d'Ottawa.

Défendeur-failli.

A la requête des Créanciers-Demandeurs, il est ordonné qu'une assemblée des créanciers du Défendeur-failli soit convoquée devant l'un des Juges de cette Cour, en la salle d'audience, au palais de justice, en la cité de Hull, dans le district d'Ottawa, MARDI, le DIX-NEUVIÈME jour de NOVEMBRE courant, (1895), à DIX heures de l'avant-midi, pour y donner leur avis sur la nomination d'un Curateur et des Inspecteurs aux biens cédés du failli, et sur toute autre matière qui leur sera alors et là légalement soumise.

Par ordre,

T. J. O. GRONDIN,

Député-Protonotaire,

District d'Ottawa.

FONTAINE & LABELLE,

Avocats des Créanciers Demandeurs.

PROVINCE DE QUÉBEC
District d'Ottawa

COUR SUPÉRIEURE

La "Rathbun Co." corps politique et dûment incorporé, ayant son bureau et sa principale place d'affaires à Deseronto dans le comté de Hastings, dans la province d'Ontario, et ayant un bureau dans la ville, dans la dite province d'Ontario.

Demanderesse.

Révérend SAMUEL LAPORTE, de Lac Ste-Marie, dans le comté et district d'Ottawa, dans la province de Québec.

Défendeur.

Il est ordonné au Défendeur de comparaître dans les deux mois.

T. J. O. GRONDIN,

Dép. P. C. S.

HULL, 7 Novembre, 1895.

LA LOI AUGE

Un de nos abonnés nous adresse la lettre suivante :

"Le Conseil Central des Métiers et du Travail de Montréal, à sa dernière réunion, a nommé une délégation de trois membres pour se rendre à Québec avec mission de défendre les intérêts des classes ouvrières à la législature: ce sont MM. John Brennan, J. A. Rodier et Urbain Lafontaine.

Ces messieurs demandent à nos législateurs l'abolition de la qualification foncière pour les fonctions d'échevins et de maire et le maintien de la loi Augé, relativement aux salaires des ouvriers employés à la construction des bâtisses. Ils protesteront aussi contre les assurances que certains patrons imposent à leurs ouvriers en prélevant un taux plus élevé que celui des compagnies d'assurances sur la vie et accidents.

Ce système d'assurance forcée constitue un impôt odieux, un vol manifeste au détriment des employés de ces manufactures.

"On nous informe que les entrepreneurs et les fournisseurs de matériaux vont se joindre à la délégation du Conseil Central, afin que le bill Augé ne soit pas amendé, vu que ces messieurs sont très satisfaits de la manière dont le bill Augé fonctionne et les protège."

"Les ouvriers espèrent que le gouvernement de Québec se rendra aux vœux des ouvriers, des entrepreneurs et des fournisseurs de matériaux."

CERCLE AGRICOLE

Noms des concurrents qui ont obtenu des prix aux concours organisés par le cercle agricole de l'Ange-Gardien comté d'Ottawa :

Pour un arpent de blé d'inde d'ensilage—1er prix, Adolphe Legault, 2e J. P. Brady, 3e C. A. Mongeon.
Pour un demi arpent de carottes—1er prix Samuel Cruchet, 2e Adolphe Legault, 3e Joseph Potvin.

Pour un demi-arpent de betteraves—1er prix Adolphe Legault, 2e Samuel Cruchet, 3e Antoine Cadieux.

Pour un demi arpent de navets ou choux de Siam—1er prix Adrien Desjardins, 2e Fred Potvin, 3e J. P. Brady.

Mention honorable, Sévère Larose et Augustin Lamarche.
Juges, MM. N. Beauchamp, John Murphy et Thos. Cox.

Concours de labour, tenu le 29 octobre. Seize charrues ayant pris part.
Classe des hommes—1er prix Joseph Chartrand, 2e Paul Patry, 3e Noé Chartrand.

Classe des jeunes gens de 15 à 21 ans—1er Adrien Desjardins, 2e Léon Chauvin, 3e Edouard Cruchet, 4e John Lamarche, 5e Fred Potvin.

Juges, MM. M. Loneragan, David Mitchell, H. Tourangeau.

Vente de "limites"

Vendredi au département des Terres la couronne à Québec, on a fait une vente considérable de forêts d'épinière à des prix très rémunérateurs.

Agence du Bas-Ottawa—Wm Stainford, \$110 par mille carré; Jos Rogers, \$205.

Agence de Grenville—Alexis Bélanger, \$40; Charles Eugène Pouliot, \$46.

Agence de Ouest-Rimouski—Campbell Bros. \$11; Campbell Bros. \$16.

Agence de la Vallée de la Métapédic—N. Cayonnette & Frères \$21; L. Morneau, \$15; Martin & Lebel \$25; E. A. Alexander, \$55.

Agence de Bonaventure-Ouest—M. Yuid, \$73; M. Yuid, \$100; Campbell Bros, \$51; R. Sinclair, \$15.

Agence du Lac St-Jean Est—H. Petit, \$4; J. Gauthier, \$8.

Agence de Gaspé-centre—William Stanley, \$10.

La vente a produit en tout \$7,269.79.

Avis de l'Union St-Joseph d'Ottawa

Une assemblée générale extraordinaire des membres de l'Union St-Joseph d'Ottawa, aura lieu dans les salles de la société, mardi, le 19 novembre courant, à 8 hrs p. m. pour prendre en considération l'établissement d'une succursale à Matawa, Ont.

Aucune autre affaire ne sera considérée, ni discutée à cette assemblée.

ALFRED DOSTATER,
Secrétaire.

Vin à la Crésote et aux hypophosphites du Dr Ed. Morin

Guérit la toux, bronchite, asthme, catarrhe, consommation, et il fortifie en même temps les personnes faibles, débiles et leur donne l'appétit.

NE FAUT PAS OUBLIER !

Le mois de novembre est toujours attendu avec impatience par les gourmets, c'est que ce mois procure l'avantage de manger des huîtres autant et plus qu'on le désire. Mais où aller manger des huîtres pour s'amuser en même temps, si ce n'est à l'Institut Canadien français, le 20 au soir, c'est-à-dire au souper aux huîtres annuel de notre institution canadienne par excellence d'Ottawa ?

Il suffira d'ajouter que sous la direction du président actuel de l'Institut, M. le Dr Valade, il y aura du nouveau ce soir-là, à l'Institut Canadien français. On y entendra de la musique charmante, du chant, et ce, pendant le repas aux huîtres, arrosé, comme d'habitude des meilleurs vins et champagne... pour ceux qui le désireront.

Le comité du souper s'est assuré le concours de plusieurs orateurs de renom et le programme sera varié à l'infini.

Comme par les années passées, comme il y a déjà bien longtemps, les salles de l'Institut Canadien français seront donc remplies, mercredi, le 20 courant, de l'élite de la société outaouaise. Et ce soir-là les vrais amis de l'Institut se donneront la main pour relever la fête toujours si agréable du banquet aux huîtres.

Et ces vieux champions de notre institution nationale, les Christin, les Richard les Durocher, les St-Jacques les Lévêque, les Dubé les Lemay, les Campeau, les Chevrier, les Leblanc; le centenaire Sulte nos jeunes d'avenir les Lelièvre, les Côté les Bureau, les Duford, les Pinard, les Prud'homme, les Mireault, les Smith, les Bélanger et tant d'autres, ne seront-ils pas là pour rire, se divertir déguster huîtres et liqueurs et s'amuser des reparties toujours si spirituelles des Châteaufort et des Marion ?

Qu'on n'oublie pas le 20 au soir c'est l'invitation pressante de

PASSE PARTOUT.

Mort du Dr. Savard

Le docteur Alfred Savard protecteur de la chaire d'anatomie à l'Université Laval de Montréal est mort jeudi dernier à 1.20 h. à sa résidence de la rue Cadieux.

Il a succombé à une atteinte de méningite cérébro-spinale.

Le docteur avait 37 ans.

Né à St-Eustache, il étudia la médecine et pratiqua 2 ans à St-Lin.

Il s'en vint ensuite à Ottawa où il eut les honneurs de l'échevinat pendant trois années.

Il fut le premier Canadien-français qui parla la langue française au conseil de ville en cette ville.

Depuis trois ans il habitait Montréal.

Il était professeur d'anatomie à l'Université Laval, où il sut attirer l'estime et la confiance de tous ses élèves.

Il laisse une femme et trois enfants.

Le docteur Savard avait épousé en première puis en deuxième noces deux filles de M. Hurteau, ancien député.

Il était le gendre de l'hon. docteur Marcell.

Mercredi soir le docteur avait perdu connaissance et M. l'abbé Hébert, de la paroisse Notre Dame, fut appelé en toute hâte près de lui.

Les funérailles ont eu lieu hier à St-Eustache.

Les Forêts du Canada

Sir Henry Joly de Lotbinière vient de faire une conférence sur les bois et forêts du Canada.

Il est surpris de voir que le Canada, pays forestiers par excellence n'arrive qu'en quatrième rang sur la liste des pays exportateurs de bois.

Nous exportons principalement deux genres de bois, le pin et l'épinette. Selon M. Johnston statisticien officiel, le pin de première qualité a presque disparu. L'an dernier 244,000,000 pieds de pin sur 740,000,000 ont été exportés aux Etats-Unis. Le conférencier a fait remarquer que si, au lieu d'exporter notre bois, nous le manufacturons ici, un grand nombre de jeunes gens qui vont chercher du travail à l'étranger, pourraient en trouver au Canada, et que nos bénéfices seraient beaucoup plus considérables. Quant à l'épinette, elle est sérieusement menacée par l'industrie de la pulpe qui en consomme des quantités énormes. Pour empêcher la destruction complète, on devrait défendre de couper les jeunes arbres.

Pour la propagation, M. de Lotbinière a recommandé les semis en pépinière en la transplantation en forêt.

LE MONTREAL ET OCCIDENTAL

ELECTION DES DIRECTEURS

Le 6 courant ont eu lieu les élections des directeurs du chemin de fer Montréal et Occidental.

Voici la composition du nouveau bureau :

Président, l'honorable J. A. Châteaufort.

Vice-président, M. J. D. Rolland.

Directeur-gérant, M. H. B. Beemer.

Secrétaire, M. E. Rodier.

LA COUPE DU ROIS

Les résultats des opérations de la coupe du bois pour la dernière saison est très satisfaisant. Le chiffre de la production est inférieur à ce qu'il était au temps, des grandes opérations à Hull mais il est tout de même encore énorme comme les chiffres suivants le démontrent :—

J. R. Booth, Ottawa, 100,000,000
Bronson et Weston, Ottawa, 75,000,000
W. Mason et Son, Ottawa, 15,000,000; Shepard et Morse, Ottawa 52,000,000; Buell, Hurdman et Co., Hull, 50,000,000; Gilmour et Hughson, Hull, 20,000,000; Carswell et Francis, Renfrew, 10,000,000; Martin Russell Renfrew, 2,000,000; John Mackay, Renfrew, 1,500,000; A. et P. White, Pembroke, 5,000,000; Pembroke Lumber Co. Pembroke 15,000,000; R. W. Conroy, Aylmer, 15,000,000; A. Lindsay, Aylmer, 3,000,000; J. R. et J. Gillies Arnprior, 5,000,000
McLachlan Bros, Arnprior, 55,000,000
W. C. Edwards, Rockland, 45,000,000
Gillies Bros, Braeside, 30,000,000; R. H. Klock, 3,000,000; St Anthony Co, Whitney, 20,000,000; Gilmour & Hughson, Ironsides, 20,000,000; A. Hagar & Co, Plantagenet 5,000,000; Ottawa Lumber Co., Calumet, 10,000,000; McLaren Est ete, 15,000,000; Ross Bros., 10,000,000; Canada, Lumber Co., Carleton Place, 20,000,000; Hawkesbury Lumber Co. 57,000,000
Total 626,500,000 de pieds.

NOTES DE HULL

—M. Thibaudeau est dans un état alarmant et l'on attend sa mort de minute en minute.

—L'ex échevin Helmer est de retour d'une excursion de chasse près de Belleville. Il était accompagné des trois frères de M. H. H. Wootan, pharmacien d'Ottawa.

—M. A. E. Meyette, bien connu à Hull et dans le district d'Ottawa, vient d'entrer au service de la Cie de pianos "Newcomb," Ottawa. La compagnie ne pouvait faire un meilleur choix.

—On nous annonce d'Ottawa une grande soirée littéraire et dramatique pour le 9 décembre dans la salle Académique du Sacré-Coeur, et nous nous faisons un devoir de la signaler de suite à ceux de nos lecteurs qui aiment les bonnes choses. A bientôt les détails.

—Le capitaine Nesbitt, du 43ème Bataillon s'est blessé sérieusement à la tête, samedi dernier, en entrant avec une voiture dans sa cour en arrière de sa maison. Il se frappa la tête sur un soliveau et resta sans connaissance pendant quelques minutes. Cet accident l'empêchera de vaquer à ses occupations pour quelques jours.

—La compagnie Eldy qui venait de lancer sur le marché des sacs en papier améliorés et des papiers d'un tissu tout à fait nouveau, vient de se mettre à manufacturer des alouettes de suif qui s'allument sur n'importe quel corps, sans avoir recours, comme les autres au papier d'émeri.

—Le jugement dans la cause de Alphonse Richard contre sa fille pour avoir déserté le toit paternel sans permission, a été rendu ce matin par le recorder Champagne. La plainte de M. Richard a été rejetée et il devra payer tous les frais qui sont d'environ \$20. d'ici à deux jours ou passer un mois en prison. Le plaignant n'était pas présent lorsque le jugement a été rendu.

Corsets pour les femmes grasses, faits à ordres, durable et fini parfait chez ACK-ROYD, 132 rue Sparks, Ottawa.

—La musique de la cité de Hull célébrera le 22 novembre courant, jour de la fête de Ste-Cécile, le 25ème anniversaire de sa fondation par un grand concert qui sera donné à la salle de l'Œuvre de la Jeunesse, gracieusement mise à la disposition des Révérends Pères Oblats, de Hull. Outre le concert dans lequel figureront M. Edmond Gauthier et mesdemoiselles Gauthier, Mme Boudreault, d'Ottawa, MM. Hyndal et Louis Durocher, clarinettes, MM. Joseph Larue, Royal Dumontier et Louis Durocher, joueront aussi une très jolie éprete dont nous ferons connaître le titre dans quelques temps.

Les fondateurs de la musique de la cité il y a vingt-cinq ans, étaient MM. P. H. Durocher, Magloire Dumontier, Joseph Lacombe, J. Bte. Larose, Maxime, Sarrzin et Antoine Charette. M. Urbain Viau et d'autres se sont joints aux fondateurs l'année suivante.

—Une autre affaire à sensation vient encore de se dérouler à Hull. Cette fois-ci, c'est une cause de bigamie. L'accusé est un nommé Camille Dubois. Il a été logé au poste de police en attendant son procès.

Dubois s'est marié à Chicago, voilà

dix ans. Après neuf ans de ménage il la sa femme et trois enfants pour revenir au Canada. Il est à Hull depuis le mois de mai dernier, et travaillait comme laveur pour M. Leblanc, entrepreneur.

Durant son séjour dans cette dernière ville, il fit connaissance d'une jeune fille du nom de Amanda Labelle, qui était en service chez M. de Martigny. Il lui fit la cour pendant un certain temps et finalement mit les bancs à l'église pour son mariage qui devait avoir lieu la semaine dernière.

Dans l'intervalle les révé. Pères de Hull se sont informés de Dubois et apprenant que l'individu avait une femme à Chicago.

Jeudi dernier au soir, Dubois ayant entendu dire que les Pères de Hull savaient quelque chose de l'affaire fit consentir Mlle Labelle à aller se marier devant un ministre protestant à Ottawa. Il avait l'intention, dit-on, de fuir de la ville, mais sa deuxième femme tomba malade vendredi dernier. Dubois a été arrêté samedi chez M. Leblanc par le constable Daoust et conduit en prison. La jeune fille Labelle ne connaissait rien de l'affaire et considérait Dubois comme un homme très respectable. Hier matin, le prisonnier a comparu devant le magistrat et a plaidé coupable. La cause a été remise à ce matin.

La Consommation Guérie

Une dame de l'île du Prince-Edouard ramenée à la santé

Atteinte d'une toux saccalée, perte d'appétit et sensation générale de lassitude. Les Pilules Roses lui rendirent la santé après que les médecins eurent échoué.

Du "Charlottetown Patriot"

Que de nombreuses fois avons nous lu des cures merveilleuses opérées par les Pilules Roses du docteur Williams, mais généralement les témoignages de ces guérisons provenaient d'autre provinces. Cette fois, néanmoins, la nouvelle nous vient de chez nous d'une mère chrétienne grandement respectée Mme Sarah Strickland demeurant actuellement dans les faubourgs de Charlottetown est mère d'une nombreuse et quoique ne possédant pas une robuste constitution avait joui, jusqu'à il y a un an, d'une assez bonne santé. Vers ce temps là elle commença à se sentir aller en déclinant song sang s'appauvrit et elle commença à éprouver mentalement et physiquement une sensation générale de lassitude. Ses amis et ses parents envisagèrent d'un œil alarmé le développement de la maladie et quand une toux, d'abord passagère puis plus tard constante spécialement les nuits, se déclara, les médecins furent mandés et tout ce que les soins affectionnés et la science médicale purent faire fut essayé pour sauver la tendre épouse et mère dont



Paisant leur mère sur son appétit

les jours paraissaient comptés. Son appétit avait presque complètement disparu. Elle mangeait sans goût et Mme Strickland ne pouvait vaquer aux travaux les plus légers de son ménage. Elle maigrit tant et devint si faible qu'il fallait lui faire prendre un stimulant pour lui faire avaler la nourriture la plus délicate. Pendant cette période sombre et quand la mère songeait à regret à l'époque prochaine où il lui faudrait quitter les siens, une amie lui conseilla d'essayer les Pilules Roses du docteur Williams. Quoique complètement découragée et presque dégoûtée des remèdes elle céda aux instances de l'amie plutôt par antipathie que par espérance.

Après avoir pris des pilules pendant quelque temps, un rayon d'espoir, un désir de se rétablir s'empara d'elle et le traitement fut suivi de bonne volonté. Ce n'était pas une fausse sensation mais un véritable effort de la nature pour survivre et avant que plusieurs boîtes eussent été prises les

enfants commencèrent à plaisanter leur mère sur son appétit, sur sa toux disparue et sur la peur qu'elle leur avait inspirée.

L'emploi des Pilules Roses fut continué encore quelque temps et maintenant la démarche élastique, l'excellente santé, vous feraient croire que vous avez affaire à une toute autre femme et non à celle qui a été tirée des griffes de la mort. Elle n'a jamais été en aussi bonne santé et de si bonne humeur et peu importe ce que les autres disent, elle croit fermement que les Pilules Roses lui ont sauvé la vie et ramené à la santé et à la force disparues.

Les Pilules Roses du Dr Williams sont la guérison infaillible de toutes les maladies résultant de la pauvreté du sang, de l'ébranlement des nerfs et quand on en fait un essai judicieux elle ne manque jamais de produire l'effet ci haut, tel que relaté.

En vente par tous les commerçants ou envoyées par la maille franco à 50 cents la boîte ou 6 boîtes pour \$2.50 en s'adressant à la Dr Williams Medicine Co., Brockville, Ont., ou Schenectady, N. Y. Voyez à ce que la marque de commerce enregistrée soit sur tous les paquets

Vin à la Crésote et aux hypophosphites du Dr Ed. Morin

Guérit la toux, bronchite, asthme, catarrhe, consommation, et il fortifie en même temps les personnes faibles, débiles et leur donne l'appétit.

La Vigueur rendue aux Hommes



La faiblesse chez les jeunes ou les vieux peut être guérie radicalement et le malade rendu à un état florissant de santé. Les personnes souffrant de

VARICOCELE DÉBILITÉ NERVEUSE PERTES NOCTURNES.

Et autres maladies du genre, devraient écrire pour un conseil. J'ai étudié pendant plusieurs années le sujet de la faiblesse chez les hommes; le fait est que je souffrais moi-même. Trop timide pour m'adresser à de vieux médecins recommandables, je fis l'étude moi-même de ma maladie, et je fis assez heureux pour découvrir un remède simple mais très efficace et remarquable dans son application et qui me guérit complètement. Chargé du tout au tout d'un homme robuste je devins bientôt dans toute ma force naturelle et ma taille s'accroît proportionnellement!

Je désire que tout homme, jeune ou vieux, se renseigne à ce sujet. Je prends un intérêt personnel dans tous ces cas, et personne ne devrait hésiter à m'écrire, étant assuré que toute communication est strictement confidentielle. J'envoie la recette de ce remède absolument gratis. Ne négligez pas, mais écrivez-moi de suite: Vous bénirez le jour où vous m'aurez écrit. Adressez, en incluant un timbre poste à

THOMAS SLATER, boîte 1464

Expéditeur du fameux celeri de Kalanazoo, KALANAZOO, MICH.

ÊTES-VOUS FAIBLE ?

Si oui.—Je vous enverrai la recette (adressez gratis) d'un remède fort simple qui m'a guéri des abats de jeunesse et excès dans l'âge mûr. Ce remède est sûr pour la guérison des affections nerveuses, pertes nocturnes, maladies des organes sexuels, etc., chez les jeunes et les vieux. Écrivez aujourd'hui, et envoyez en timbre. Adressez

Thomas Slater.

Boîte 1464, Kalanazoo, Mich.

Une Montre en Or solide (Gold filled) pour \$7.50



Examinez-la au bureau de l'Express et si elle est telle que représentée, et que vous croyiez avoir un bargain, alors payez les frais de l'Express à l'agent (\$7.50 prix du gros) et les frais de transport de la montre.

Si vous ne l'aimez pas, ne prenez pas. Nous sommes confiants d'un prompt commerce, ventes nombreuses et petits profits. Nous ne vendons que des bonnes et belles montres seulement. Pas de fausses montres.

Adressez à

The UNIVERSAL WATCH & JEWELRY Mfg Co.

Dept. 26, 508 Schiller Theatre, Chicago

Caron, Carrière & Cie.

CARON, CARRIÈRE & CIE.

DRAP

— A —

MANTEAUX

DRAP

— A —

COSTUMES

PELLETERIE

CARON, CARRIÈRE & CIE.

Caron, Carrière & Cie.

N° 98

Rue Principale

HULL, QUE.

AVIS

AVIS est par le présent donné, qu'à la prochaine session de la Législature de Québec, une demande sera faite pour incorporer "The Coulonge & Crow River Boom Company", par John Bryson et George Bryson, conseiller législatif, tous deux du Fort Coulonge, marchands de bois, d'Alexandre Barnett, marchand de bois et George B. Campbell, agent, tous deux de Renfrew, province d'Ontario, et Alexandre Fraser, marchand de bois, et John R. Booth, marchand de bois, tous deux d'Ottawa, province d'Ontario, pour eux mêmes et pour d'autres avec pouvoir de faire affaires comme voituriers et de construire et établir des estacades (booms) et autres constructions nécessaires pour faciliter la transmission du bois de service, bois carré, bois à pulpe, billots et autres bois propres à la manufacture, et collecter sauver engager et mettre en estacades les dits bois et les transmettre dans et en bas des rivières Coulonge et Crow d'aucun point de la tête des dites rivières jusqu'aux estacades du gouvernement près de l'embouchure de la rivière Coulonge, et acquérir toute la propriété et le matériel nécessaires à cette fin.

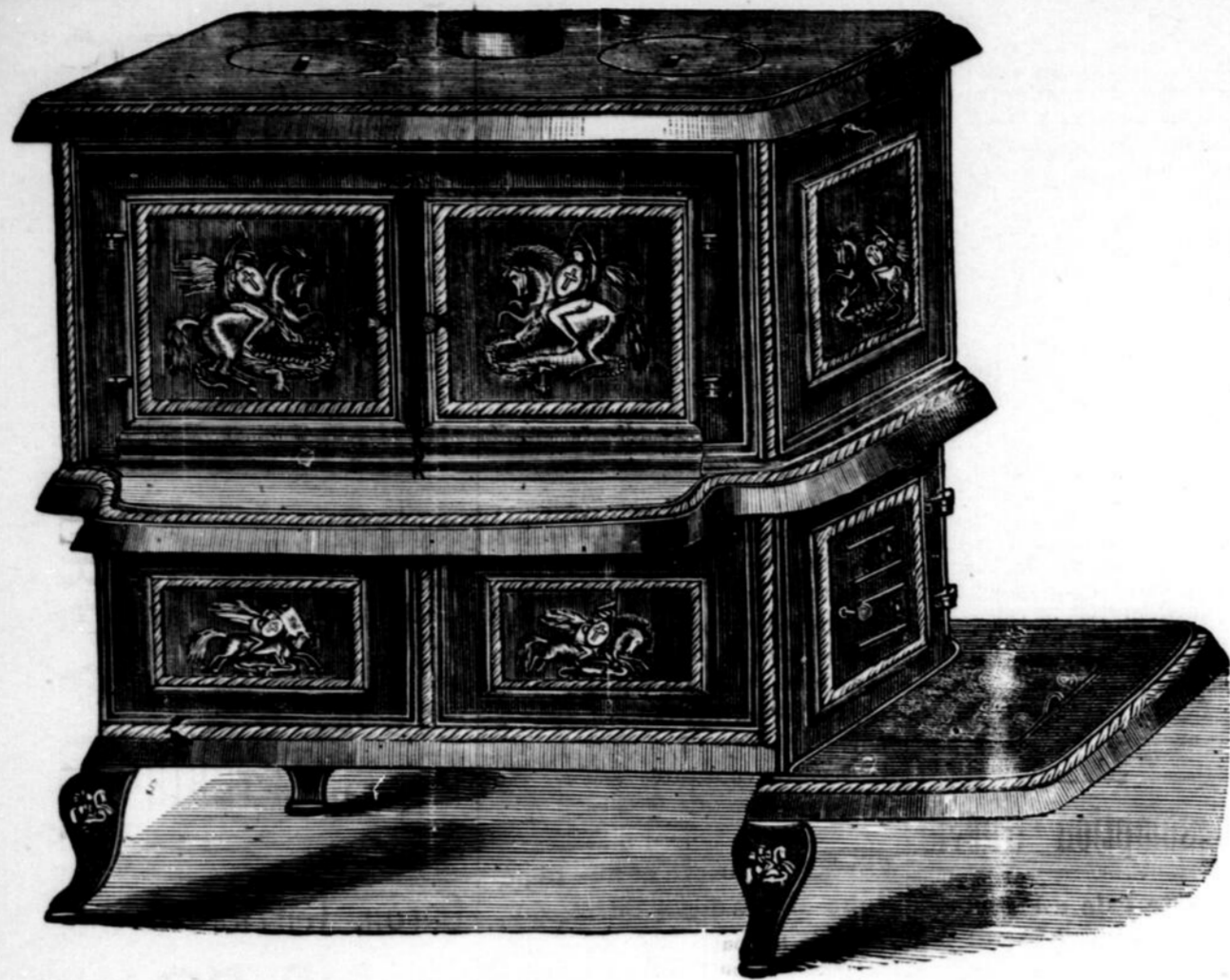
Le capital action de la dite compagnie sera de \$25,000.

J. M. McDUGALL,

Procureur des applicants.

HULL, 22 Octobre 1895.

CARRIER, LAINE & CO — LEVIS, P. Q.



Poêle double, St. George, 30 et 36 de feu. — AUSSI — Ustensiles de cuisine en fonte de tout genre spécialement les "Chaudières de Camp," "Canards," "Chaudières à sucre," etc.

Manufacturiers d'engins, Bouilloires et Machineries.

CARTES PROFESSIONNELLES.

- C. B. MAJOR,**
AVOCAT.
Bloc Dorion, Rue Principale.
- HENRY AYLEN,**
AVOCAT.
N. 62 rue Principale, Bloc C. Hull.
- J. M. McDOUGALL, C. R.**
AVOCAT.
En face du Palais de Justice, 224 Rue Principale, Hull.
- GEO. C. WRIGHT,**
AVOCAT, Procureur, etc.
Ci-devant de Rochon, Champagne & Wright.
No 2 Rue Principale, Hull.
- H. A. GOYETTE,**
AVOCAT.
No. 101 rue Principale, Hull.
- A. E. LUSIER, B. A.**
AVOCAT, Procureur, Notaire, etc.
Bureaux: 569 Rue Sussex, coin de la Rue Rideau, Ottawa.
Argent à prêter.
- H. CHATELAIN,**
AVOCAT.
569 Rue Sussex, Ottawa.
Argent à prêter à des conditions avantageuses.
- P. T. DESJARDINS,**
NOTAIRE
Secrétaire-Trésorier du Conseil du Comté
148 rue Principale, Hull.
- N. TETREAU,**
NOTAIRE.
183 Rue Principale, Hull.
- D. R. G. NEIL, M.D.**
126 Rue Principale, Hull.
Consultation à toutes heures.
- GEORGE COX,**
GRAVEUR GRAPHE
No. 35 RUE METCALFE, OTTAWA.
- JOS. BOURQUE**
ENTREPRENEUR
Edifices Publics, Eglises, Couvents,
Collèges, une spécialité.
RUE ALMA, HULL, QUE.
- Viau et Lachance**
ENTREPRENEURS
HULL, QUE.
- Ecurie de Louage**
No. 101 rue Principale, (près de l'Eglise Anglaise)
Chevaux et voitures à louer de première classe.
EDMOND MOQUIN, Prop.
- F. GOUGEON,**
ENTREPRENEUR
Edifices Publics, Résidences privées
No. 159 RUE ALBERT, HULL.
- F. X. FILTEAU**
Le Doyen des Photographes de Hull. La maison
artistique par excellence. Positivement le plus en
état de satisfaire les goûts les plus difficiles dans l'art
photographique. Ouvrage garanti et à bas prix.
No. 118 RUE PRINCIPALE.
- ALP. COUTURE**
HORLOGER et BIJOUTIER
92 Rue Principale, Hull.
BIJOUTERIES ET ARGENTERIES DE 1^{re} CLASSE
Montres en Or et en Argent, bijoux de mariage sans
coudre, une spécialité. Cadres de miroirs et d'An-
niversaires de toutes sortes. Une visite est sollicitée.
Prix modérés.

BUREAU DE POSTE DE HULL.

Arrivée et Départ des Malles

ARRIVÉE	A.M.	A.M.	P.M.	P.M.
Ottawa	7 15	10 50		
C. P. R.			2 00	5 30
Ottawa			4 45	7 30
DÉPART	A.M.	A.M.	P.M.	P.M.
Pour Montréal et tous les points de l'Est par le C.P.R.	8 30			
Pour Ottawa	1 00		11 20	5 30
Pour Aylmer			4 45	

Les lettres destinées à l'enregistrement doivent être
mises à la Poste une minute avant la clôture des malles
précédentes.
Heures du Bureau, de 8 a.m. à 4 p.m.
Mandats sur la Poste et la Banque d'Épargne de
8 a.m. à 4 p.m.
Bureau de Poste, Hull
1er Sept., 1895
J. H. KERR, Maître de Poste

CHEMIN DE FER OTTAWA & GATINEAU

A partir du 1er Octobre, 1895, les trains
circuleront comme suit :

No 1 Ex-Dp Ottawa 5 30 p.m. Ar Gratfield 8 40 p.m.
No 2 Ex-Dp Gratfield 5 50 a.m. Ar Ottawa 9 00 a.m.

Pour taux de fret, billets de saison et d'excursions
s'adresser à P. W. RESSEMAN, Surintendant général

TAPIS ! TAPIS !
Voici à la fois de relever et renouveler les tapis,
depuis un grand nombre d'années je m'occupe de ce
genre d'affaires et j'ai en ma possession tous les in-
struments requis pour relever, renouveler et changer
les tapis et je peux remplir vos ordres sous le plus
court délai. Je fais une spécialité de couvrir les tapis
neufs et de les poser; de tailler les peleries et les
ajuster; de faire des abais-jour et de les poser. Satis-
faction garantie dans tous les cas. Les ordres laissés
au magasin de R. M. MORRAN, Ecr. 519 rue Sussex,
reçoivent la plus prompte attention. Laissez vos
ordres chez T. VEZINA, 31
196 RUE DE L'ÉGLISE, OTTAWA.

RICHELIEU HOTEL

M. J. B. Durocher, propriétaire de l'hôtel Ri-
chelleu, Montréal, remercie le public voyageur du
patronage qu'il lui a donné jusqu'à présent et espère
qu'il continuera de l'encourager comme par le passé.
Son hôtel avec toutes ses améliorations modernes
peut accommoder 200 personnes à des prix très
modérés.
Les entrées de l'hôtel Richelleu sont seulement
sur la rue Saint-Vincent. L'entrée sur la place
Jacques-Cartier ne communique plus avec l'hôtel
Richelleu depuis 5 ans.

RAPPELEZ-VOUS CECI.

WILLIAM HOWE
Manufacture les Blancs de plomb les
plus purs en Canada; demandez le
"James Brand," aussi peintures à
plancher et peintures préparées, toutes
nuances de couleurs supérieures pour
carrosses, incomparables en qualité.
Une machine expressément fabriquée
et importée récemment, afin de nous
permettre de faire face aux demandes
toujours croissantes de notre commerce.
Essayez un échantillon avant d'a-
cheter ailleurs

TAPISSERIES

Rue Rideau, Ottawa.

AVIS

Le Dr S. P. Cooke, ci-devant de
Hull, désire faire connaître à ses nom-
breux clients de Hull et d'Ottawa, que
son bureau professionnel sera à l'avenir
au No. 108, rue Kent, coin de la rue
Queen. Ouvert le jour et la nuit.
S. P. COOKE, M. D.
Téléphone 1081

GEO. BAILEY

MANUFACTURIER DE
Serrures de toutes sortes, Réparages
exécutes à court délai.
34 rue WELLINGTON, OTTAWA

Les Marchés d'Ottawa

Voici l'état des prix du marché :

MARCHÉ DE DÉTAIL.

FOIN.

Poin No 1 la tonne	8 00 à 9 00
Poin No 2 la tonne	6 50 à 6 80
Poin pressé la tonne	10 00 à 10 00
Paille	4 00 à 5 00
Sarrasin, le minot	0 40 à 0 45
Fèves, la poche	1 25 à 0 50
Mais	0 00 à 0 65
Pommes, le gallon	0 15 à 0 20

PEAUX.

Peaux vertes No 1	4 00 à 4 00
" " No 2	0 00 à 2 00
" " No 3	0 00 à 3 00
Suif fondu la livre	0 11 à 0 15

VIANDES.

Bœuf par 100 livres	3 50 à 4 50
Mouton	0 06 à 0 08
Veau	0 05 à 0 07
Porc par 100 livres	5 00 à 5 75
Saindoux	0 11 à 0 13

PRODUITS DE LA FERME.

Les œufs sont peu chers, de 18 à 19
cents la doz. Du beurre en quantité,
aussi à bon marché. Première qualité
21 à 23c la livre.

LÉGUMES.

Betteraves, la poche	0 30 à 0 65
Carottes, par poche	0 28 à 0 30
Panais, la poche	0 25 à 0 30

GRAINS ET FARINES

Patente	4 25 à 4 50
Américaine	5 90 à 6 00
Straight roller	3 85 à 3 00
Extra	4 65 à 4 70
Superfine	3 50 à 2 60
Forde de Boulangerie	4 15 à 3 50
" américaine	4 65 à 4 90

EN-SACS DE LA VILLE

Par 196 lbs.	4 75 à 4 90
Farine d'avoine	4 40 à 4 50
" granulée	4 50 à 4 70

VOLAILLES ET GIBIERS

Oies, la pièce	0 50 à 0 75
Poules, le couple	0 30 à 0 50
Canard	0 60 à 0 80
Dindes par couples	2 60 à 0 00
Poulets	0 30 à 0 50
Canards noir	0 60 à 0 80
Bécassines, la douz.	3 00 à 3 25
Pleviers, la douz.	3 00 à 4 70
Poules de Prairies	
Lièvres, la paire	0 00 à 0 00
Chouffleurs, la pièce	0 10 à 0 15
Océli, la douz.	0 35 à 0 40
Concombre	0 00 à 0 50
Laitue, doz.	0 00 à 0 00
Ail, la tresse	0 00 à 0 00
Pleviers, la douz.	
Poules de Prairies	
Lièvres, la paire	0 00 à 0 00
Choux, la donzaine	0 30 à 0 40
Oignons, la poche	70 à 80
" le gallon	0 05 à 0 08

J. B. MARLEAU,

Cocher de Place—Rue du Lac, Hull.
Voiture de luxe pour mariages et
compagnies. Prix modérés. Patronage
sollicité.

(Suite de la première page)

subventions volontaires, accordées par
sympathie, est considérable.

Cet exemple démontre qu'entre les
travailleurs livrés à eux-mêmes, non
excités par les faiseurs de troubles, et
les patrons conscients de leurs devoirs
l'accord est possible.

On ne contestera pas que ces muta-
lités répondent à une nécessité, ne
méconnaissent pas davantage qu'elles
pouvoient d'une excellente à cette
nécessité. Cependant, elles sont une
œuvre de bonne volonté; elles sont
le fruit de concorde et de l'entente;
elles rencontrent auprès des industriels
qu'assistance en encouragement.

Ce mode de régler de franche ami-
tié, les conséquences de maladie qui
seraient un désastre pour les familles
ouvrières, restera toujours le but le
meilleur à atteindre. On doit donc
encourager toutes les sociétés qui marchent
dans cette voie féconde.

AVIS

AVIS est par les présentes donné,
qu'une demande sera faite à la Législa-
ture de la province de Québec à sa
prochaine session par W. Owens, Ecr.,
Montebello; Rév. J. B. Bélanger, Ptre,
St André-Avellin; Rév. Ephem Rochon,
Ptre, Papineauville; N. Chéné, march-
and, St André-Avellin; H. N. Raby,
N. P. préfet Ottawa, St André-Avellin;
M. Joubert, maire de Ripon; Joseph
Bourque, de la cité de Hull, contrac-
teur; Hugh Fitzpatrick, contracteur;
S. R. Poulin, Ingénieur Civil, Monte-
bello, pour un acte incorporant, eux et
d'autres sous le nom de "The North
Nation Valley Colonisation Railway
Company", pour l'obtention d'une
charte conférant le droit de construire
une ligne de chemin de fer partant de
Montebello ou de Papineauville, ou
dans le voisinage, savoir: —partant
d'un point le plus avantageux et propi-
ce pour faire un raccordement avec le
chemin de fer Canadien du Pacifique,
allant dans une direction Nord, tra-
versant la Seigneurie Papineau, et les
cantons de Ripon, Hartwell, etc., jus-
qu'à son raccordement avec la prolonga-
tion de la branche de chemin de fer
St-Jérôme du chemin de fer Canadien
du Pacifique.

Application sera aussi faite, pour
l'autorisation et le droit de se servir de
l'électricité, comme pouvoir moteur,
ainsi que de construire, équiper et
mettre et maintenir en opération des
usines pour manufacturer et faire de
l'électricité, pour la production du
luminaire, du chauffage, pour distri-
buer et vendre et pour construire,
mettre en opération et louer des che-
mins de fer électriques et tramways,
dans le comté Labelle et particulièrement
à tous points dans la Seigneurie
Papineau, dans les cantons de Ripon,
Hartwell, Gagnon et autres.

Le capital-actions de la dite Compa-
gnie sera de \$200,000, avec pouvoir d'y
ajouter.

Demande sera aussi faite par ces
présentes à la Législature de la Pro-
vince de Québec de faire revivre la
vienne charte de chemin de fer de la
Seigneurie Papineau, octroyée en 1883,
avec la modification ci-haut citées.

J. M. McDOUGALL,

Procureur des requérants.

Aux grands, et Petits Jurés et té- moins aux présentes assises

Avant de quitter Hull, je vous invite
à venir visiter mon magasin de
bijouteries, montres, bijoux de mariage,
argenterie en or et argent. Une réduc-
tion libérale sur les prix des objets
achetés vous sera faite.

A. COUTURE, 96 rue Main.

"Le Cyclorama Universel",
de Montréal, journal d'illustrations, 24
pages de gravures, paraissant toutes
les semaines, 5 cts. le numéro, abon-
nement \$2.50 par an.

Adresse :

No 49a Sainte-Elisabeth,

Montréal

DUCLOS POST OFFICE

M. A. F. Duclos, de Masham, désire
informer ses pratiques qu'il les
remercie de l'encouragement qu'ils lui
ont donné dans le passé. Comme il a
trop d'occupation hors du magasin, il
est prêt à vendre sa propriété, et son
stock! "team" de chevaux harnais
doubles, wagon, sleigh, tout en bloc,
ou le stock au prix coûtant du magasin
en gros, et il louera le magasin sa
maison privé pour un deux trois et
même cinq ans pour la satisfaction de
l'acheteur le Bureau de Poste restera
là cependant. C'est un des meilleurs
postes de commerce que l'on puisse
avoir dans cette partie de la GATINEAU.

ECLIPSE OFFICE FURNITURE CO.

Of Ottawa (Limited.)

46 QUEEN STREET.

OTTAWA.



LA NOUVELLE

FILIERE PERFECTIONNEE

GUIDE DU BUREAU DE POSTE D'OTTAWA

NOVEMBRE 1895.

Départ et Arrivée des Malles.

DÉPART			MALLS.			ARRIVÉE.		
A. M.	P. M.	P. M.	A. M.	P. M.	P. M.	A. M.	P. M.	P. M.
10 00		9 30	Ouest—Toronto, Hamilton, London, Peterboro, St. J. Falls, Perth, Kingston	10 00		6 15		
10 00		5 00	Brockville, Napanee, Belleville, etc.	10 45		6 15		
		12 45	—Manitoba, Territoires du N.O., Colombie			5 30		
10 00	9 30	9 30	Shariat Lake, Norwo. d.	8 10				
	5 00	9 30	Kingston, Hamilton	10 45		6 15		
3 30	3 30	5 30	Est—Montréal, etc.	8 00				
3 30	3 30	5 30	Cornwall, Morrisburg, Lancaster, etc.	10 45		6 15		
3 30	3 30	5 30	Trois-Rivières	8 00		2 15		
3 30	3 30	5 30	Prescott	10 45		6 15		
12 00	5 00	5 00	Kenilworth	10 30		4 15		
12 00	5 00	5 00	Merriville	10 30		4 15		
10 00	12 00	9 30	Chemin de fer St. L. & O.—Manotick, North Gow	10 30		4 15		
12 15	12 00		Kars, Kenmore, Osgoode Station, Oxford Station, Ch. de fer C. du P., Ouest—Sainte Marie, Bruce Mines	10 30				
			Thessalon, Algoma Mills			5 30		
12 15	12 45		North Bay	8 00		5 30		
12 15	12 45	4 00	Mattawa, Sudbury, Pembroke	11 45		5 30		
12 15	12 45	4 00	Fakenham, Pembroke, Almonte	11 45		5 30		
10 00			Arnprior, Renfrew	11 45		5 30		
10 00			Britannia Bay	10 45		5 30		
			Ashton	11 45		5 30		
10 00	12 45	5 00	Appleton Chateau Place	10 45		5 30		
10 00	4 00	9 30	Stittsville	11 45		6 15		
7 30			Ch. de fer C. du P. Est—Thurso, Clarence, Grenville, L'Orignal, Pointe Gatineau, Cumberland etc.			6 15		
7 30	8 30		de fer C. A.—Alexandrie, Glen Robertson, Grenville	8 00		2 15		
7 00			Maxville	8 00		2 15		
7 00			Hawkesbury, Vanklerk Hill	8 00		2 15		
7 00			de fer P. & E.—Quyon, Eardley, Bryson, Bristol, Ch. de fer O. & P.S.—Carp, Kimbun, Arnprior, Renfrew	8 00		2 15		
7 00			Douglas, Eganville			7 00		
			de fer P. & E.—Quyon, Eardley, Bryson, Bristol, Shawville, Heyworth, Fort Coulonge, Duchesne Mills	9 30				
8 30	4 00	4 00	de fer P. & E.—Aylmer	9 30		5 00		
	2 00	4 00	Chelsea, North Wakefield et Wakefield	10 00				
			Par Voiture—Bell's Corners, Richmond, Skead's Mills, Hinton rph, Followfield, Musgrove, etc.	11 15				
7 30	1 45	7 00	Hull	10 45		2 00		
10 00	1 45	7 00	Harbord	10 30		4 15		
9 30	1 30	1 30	Buckingham	11 15		2 00		
10 00	12 30		Billings Bridge, Gloucester, Metcalfe, etc.	11 15		2 15		
			Cummings Bridge, Oréans, R. Millard	11 15		2 15		
			Ottawa Est	10 00				
			Merville, City View, Jockvale, les mardis, jeudis, samedis	10 30		12 15		
			Cyrville, Hurdman's Bridge	10 30				
			PROVINCES MARITIMES					
			N.-Ecosse, Ile de P. E., N.-Brunswick excepté S. Ouest	10 45		2 15		
			Matière non-enregistrée			2 15		
			Matière enregistrée, samedis excepté			2 15		
			Sud-Ouest—N.-B., matière enregistrée, excepté samedis			2 15		
			" " " " samedis			2 15		
			" " " " mat. non-enregistrée excepté samedis			2 15		
			MALLS DES ETATS-UNIS					
			Ogdensburg, Potsdam, Watertown, etc.	10 45		4 15		
			New York, Philadelphie et les Etats Atlantiques au sud de New York	10 00		12 15		
			New York, Philadelphie, et les Etats Atlantiques au nord de New York	10 45		2 15		
			New York, Philadelphie, et les Etats Atlantiques au nord de New York, Malle enregistrée	10 45		2 15		
			Rouses Point, Albany, Etat du Massachusetts, Rhode Island, Connecticut, Maine, New Hampshire, Ver- mont et les parties Est et Ouest de l'Etat de N. Y. et l'Etat de l'Ouest des Etats de l'Atlantique (via Buffalo et Detroit)	8 00		4 15		
			BRITANNIQUE					